

ACTUEL ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION 2025

- **Public** : Commissaires aux Comptes
- **Durée** : 1 jour (7 heures)
- **Lieu** : Présentiel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : CNCC via le CEECA : M.Chartier

Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

- **Tarif** : 325€HT

Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Connaître l'actualité légale, réglementaire et normative du secteur associatif s'appliquant aux commissaires aux comptes
- Appréhender les conclusions des Travaux menés par les principaux groupes de travail de la Commission des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire de la CNCC pour les appliquer lors de l'exercice des missions

Contenu détaillé :

Questions traitées :

- Comment contrôler concrètement la mise en œuvre du règlement ANC N°2022-06 ?
 - Quelles sont les implications pratiques (résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, 1^{ère} application, etc.) ?
 - Quels points spécifiques des comptes annuels nécessitent une attention particulière ?
- Quelles sont les obligations liées à la déclaration des bénéficiaires effectifs et leurs conséquences pratiques ?
- Comment vérifier le respect des nouvelles exigences pour le rapport d'activité et le règlement intérieur de certaines entités ?
- Quelles sont les évolutions récentes du régime des dons et du mécénat, et comment les intégrer ?
- Comment prendre en considération les dernières jurisprudences en matière de fiscalité pour les associations (TVA, IS de droit commun, etc.) et les risques afférents ?
- Quels sont les derniers avis techniques, communiqués du CNP et notes d'informations de la CNCC sur les quels s'appuyer pour la réalisation des missions auprès des associations ?

Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire.

Cette formation se déroulera sous forme d'exposé, d'échanges d'expériences.

Le contrôle de connaissances se fera au cours de la formation (questionnement de l'animateur, Quizz ou cas pratique) et à la fin par la réalisation en ligne d'un QCM d'évaluation.

Les supports de formation (diaporama, fiches techniques) seront remis aux participants, par un lien, sous format PDF lors de la convocation.

Modalité d'organisation et d'accompagnement en classe virtuelle :

Le nombre de participant est volontairement limité.

L'animation fait l'objet d'un soin particulier afin de favoriser les échanges.

Les salles de formation sont équipées du matériel pédagogique nécessaires (vidéoprojecteur, accès wifi, paperboard...) au bon déroulement de la formation.

Elles sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

La feuille de présence sera signée, grâce à un QR Code, qui sera transmis directement aux participants le jour J de la formation.

Accessibilité handicap :

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou sandy.soriano@acomaudit.com